

Ecole

Nom :	Ecole supérieure des agricultures (ex.Ecole Supérieure d'Agricultures d'Angers)
Sigle :	ESA
Type :	Privé
Académie :	Nantes
Sites de l'école :	Saint-Quentin-en-Yvelines, Angers

Données certifiées

Le détail des données décrivant l'école (conditions d'admission, droits d'inscription, etc.) est consultable sur **la fiche des données certifiées par l'école** mise à jour annuellement sur le site de la CTI : <https://www.cti-commission.fr/accreditation>

Suivi des accréditations précédentes

Avis n° 2021/11-15, n° 2023/11

Objet de la demande d'accréditation

Diplôme :	Bachelor en Sciences et Ingénierie
École :	École supérieure des agricultures
Spécialité(s) :	Agronomie Agroalimentaire (en remplacement de Agroécologie et systèmes alimentaires)
Voie(s) :	Formation initiale sous statut d'étudiant, formation initiale sous statut d'apprenti, formation continue
Site(s) :	Saint-Quentin-en-Yvelines, Angers

- Vu le code de l'éducation et notamment les articles L642-1 et R642-9 ;
- Vu la demande présentée par Ecole supérieure des agricultures (ex.Ecole Supérieure d'Agricultures d'Angers) ;
- Vu le rapport établi par Gilles TRYSTRAM (membre de la CTI, rapporteur principal), Bernard VALLUIS (corapporteur), Sonia VAL (experte auprès de la CTI, experte internationale), Gabriel GOSTIAUX (expert auprès de la CTI, expert élève), présenté en assemblée plénière de la CTI le 12 Novembre 2024 ;

L'assemblée plénière a statué comme suit :

Avis favorable de la Commission des titres d'ingénieur

Renouvellement d'accréditation de l'école pour délivrer les titres suivants	Voie de formation	A compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire
Bachelor en Sciences et Ingénierie, spécialité Agronomie agroalimentaire, sur le site de Saint-Quentin-en-Yvelines	Formation initiale sous statut d'étudiant	2025	2029-2030
Extension d'accréditation de l'école pour délivrer les titres suivants	Voie de formation	A compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire
Bachelor en Sciences et Ingénierie, spécialité Agronomie agroalimentaire, sur le site de Angers	Formation initiale sous statut d'apprenti	2025	2029-2030
Bachelor en Sciences et Ingénierie, spécialité Agronomie agroalimentaire, sur le site de Saint-Quentin-en-Yvelines	Formation initiale sous statut d'apprenti	2025	2029-2030
Bachelor en Sciences et Ingénierie, spécialité Agronomie agroalimentaire, sur le site de Angers	Formation continue	2025	2029-2030
Bachelor en Sciences et Ingénierie, spécialité Agronomie agroalimentaire, sur le site de Saint-Quentin-en-Yvelines	Formation continue	2025	2029-2030

Cet avis s'accompagne des recommandations suivantes :

Pour l'école

- Augmenter le nombre de recrutés à Saint-Quentin-en-Yvelines ;
- Augmenter la contribution des enseignants-chercheurs à la formation Bachelor ;
- S'assurer que les enseignants-chercheurs sont effectivement publiants pour respecter les critères de grade de Licence.

Avis délibéré en séance plénière à Paris, le 12 novembre 2024

Avis approuvé en séance plénière à Paris, le 10 décembre 2024

La présidente
Claire PEYRATOUT

